

La vaccination COVID-19 dans le comté de Salt Lake

Questions fréquemment posées

Qui doit être vacciné ?

Tous les adultes devraient envisager de se faire vacciner pour prévenir l'infection au COVID. Le vaccin Pfizer est approuvé pour toute personne de **16 ans ou plus** ; le vaccin Moderna est approuvé pour toute personne de **18 ans ou plus**. Les personnes souffrant d'allergies importantes et les mères enceintes ou qui allaitent devraient consulter leur médecin avant de se faire vacciner.

J'avais déjà contracté le COVID ; puis-je me faire vacciner ?

Oui, si vous êtes rétabli et que votre période d'isolement est terminée.

Il n'y a pas suffisamment d'informations actuellement disponibles pour dire si ou pendant combien de temps après l'infection une personne est protégée avant de contracter à nouveau le COVID-19 ; nous recommandons donc à toute personne qui a contracté le COVID de se faire vacciner lorsqu'elle est éligible.

Combien coûte le vaccin ?

Vous ne payerez aucun frais pour que vous soyez vacciné. Si vous avez une assurance maladie, les fournisseurs de vaccins (y compris le département de la santé du comté de Salt Lake) peuvent facturer à votre assurance des frais d'administration de vaccin. Si vous n'avez pas d'assurance, vous ne serez pas facturé.

Le vaccin est-il sûr ?

Aux États-Unis, de nombreuses étapes sont en place pour s'assurer que les vaccins sont sûrs et efficaces. Ces étapes comprennent des essais cliniques et des examens par de nombreux scientifiques indépendants, professionnels de la santé et experts en santé publique. **Le vaccin contre le COVID a suivi ces étapes rigoureuses, comme tous les vaccins ; aucune étape n'a été sautée ou précipitée.**

Le vaccin est-il sans danger pour les personnes issues des communautés multiculturelles ?

Le vaccin contre le COVID-19 est sûr et efficace pour tous les genres et origines ethniques. Les scientifiques ont testé le vaccin en utilisant les meilleures pratiques dans tous les groupes démographiques raciaux / ethniques pour s'assurer qu'il aura le résultat le plus productif pour toutes les communautés. Nous reconnaissons qu'il peut y avoir un manque de confiance dans les vaccinations - à la fois historiquement et maintenant, en particulier parmi les personnes de couleur - mais comme le COVID-19 continue d'avoir un impact sur des communautés diverses et multiculturelles à des taux disproportionnés, la protection de nos communautés de couleur est essentielle, et la protection la plus efficace disponible est d'être vacciné.

Puis-je choisir la marque de vaccin que je reçois ?

Pour le moment, non. Vous recevrez la marque disponible à l'endroit que vous visitez, et la marque qui est disponible à chaque endroit peut changer régulièrement, vous ne pouvez donc pas vous attendre à une marque spécifique à un endroit particulier.

Comment ont-ils trouvé le vaccin si rapidement ?

Les leçons tirées des vaccins précédents destinés à traiter des maladies similaires causées par les coronavirus ([le syndrome respiratoire aigu sévère \(SARS\)](#) et [le syndrome respiratoire du Moyen-Orient \(MERS\)](#)) ont aidé à trouver rapidement le vaccin contre le COVID. Par exemple, la recherche sur un vaccin contre le coronavirus pour le SRAS a commencé en 2004 !

Le vaccin fera-t-il mal ? Quels sont les effets secondaires ?

Le vaccin est administré sous forme d'injection dans le bras, comme les autres vaccins typiques. Sur le bras où vous avez reçu l'injection, vous pouvez avoir une certaine douleur et un gonflement. Certaines personnes peuvent ressentir une légère fièvre et de la fatigue, des courbatures, des frissons ou des maux de tête pendant un jour ou deux. Ces effets secondaires sont plus fréquents après la deuxième dose et chez les personnes plus jeunes. Ces réactions sont le signe que votre système immunitaire s'emballe et fait ce qu'il est censé faire. Dans la plupart des cas, un léger inconfort lié à la fièvre ou à la douleur est normal. Contactez votre médecin ou professionnel de santé :

- Si la rougeur ou la sensibilité à l'endroit où vous avez reçu l'injection augmente après 24 heures
- Si vos effets secondaires vous inquiètent ou ne semblent pas disparaître après quelques jours

Le vaccin peut-il me donner le COVID ?

Non.

Le vaccin ne contient aucun virus vivant et ne peut pas vous administrer de COVID.

Comment fonctionne le vaccin ? Cela affectera-t-il mon ADN ou mes gènes ?

Les vaccins de Pfizer et Moderna utilisent une technique appelée ARNm ou ARN messenger. Considérez cette technique comme un vaccin donnant aux cellules de votre corps un message avec des instructions détaillées sur la manière de créer des anticorps contre le COVID - de cette manière, le corps apprend à se protéger si ou quand le vrai virus apparaît. Les vaccins à ARNm n'utilisent pas le virus vivant qui cause le COVID, et l'ARNm n'entre pas dans le noyau de la cellule, où est stocké notre ADN (matériel génétique). En bref, ces vaccins vous protègent contre le COVID et ils n'altèrent ni n'affectent en aucune façon vos gènes.

Si j'ai des allergies, dois-je m'inquiéter ?

Les personnes souffrant d'allergies sévères qui ont déjà souffert d'anaphylaxie (une réaction allergique potentiellement mortelle qui implique souvent un gonflement, de l'urticaire, une baisse de la pression artérielle et, dans les cas graves, un choc) par le passé, devraient parler à leur médecin ou à leur vaccinateur pour savoir comment obtenir le vaccin en toute sécurité et quelles précautions prendre.

Est-ce que je peux toujours recevoir le vaccin si je suis sans papiers ?

Oui.

Nous ne vous poserons aucune question sur votre statut juridique pour quelque raison que ce soit. De plus, toute information partagée avec la santé publique est une information privée et protégée et ne sera **PAS** partagée avec qui que ce soit, y compris d'autres agences de quelque nature que ce soit.

Recevoir le vaccin comptera-t-il comme une « charge publique » ?

Non, recevoir le vaccin ne comptera PAS contre vous selon la règle de la charge publique.

Combien de temps faudra-t-il pour que ça fonctionne ?

Pour le vaccin Pfizer et Moderna, vous serez considéré comme totalement protégé 14 jours après votre deuxième dose.

Est-ce que j'ai besoin de deux doses ?

Oui. Les vaccins Pfizer et Moderna nécessitent deux doses pour être pleinement efficaces. Pour le vaccin Pfizer, vous devez recevoir la deuxième dose au moins 21 jours après votre première dose. Pour le vaccin Moderna, vous devez recevoir la deuxième dose au moins 28 jours après votre première dose.

Quand devrais-je recevoir la deuxième dose ?

Si vous recevez le vaccin Pfizer, vous devez recevoir la deuxième dose 21 jours ou plus après votre première dose. Si vous recevez le vaccin Moderna, vous devez recevoir la deuxième dose 28 jours ou plus après votre première dose.

Vous n'avez pas besoin de recevoir la deuxième dose précisément le 21e ou le 28e jour ; cela peut être n'importe quand après ce point.

Que se passe-t-il après avoir été vacciné ?

Il est important de continuer à suivre les précautions contre le COVID même après avoir été vacciné ; le corps peut mettre du temps après la vaccination à développer sa réponse immunitaire. Nous aurons également besoin qu'une grande partie de notre population soit vaccinée avant de pouvoir commencer à supprimer progressivement les masques sur les visages, la distanciation sociale et d'autres mesures de prévention des infections, et cela prendra plusieurs mois.

Combien de temps durera le vaccin ? Aurai-je besoin d'un autre vaccin l'année prochaine ?

Cela reste à déterminer. Il est possible que la vaccination contre le coronavirus devienne un événement annuel, tout comme le vaccin contre la grippe. Ou il se peut que les bénéfices du vaccin durent plus d'un an. Nous devons attendre de voir combien de temps la protection des vaccins durera.

Les employeurs peuvent-ils exiger la vaccination ?

Les employeurs ont le droit d'obliger leurs travailleurs à se faire vacciner. De nombreux systèmes hospitaliers, par exemple, exigent un vaccin anti-grippal annuel. Mais les employés peuvent demander des exemptions pour des raisons médicales ou des croyances religieuses. Dans de tels cas, les employeurs sont censés fournir un « aménagement raisonnable » - sans vaccin contre le coronavirus, par exemple, un travailleur pourrait être autorisé à travailler s'il porte un masque ou à travailler à domicile.

Où puis-je obtenir plus d'informations ?

[Visitez les centres américains de contrôle et de prévention des maladies pour plus d'informations sur le COVID et le vaccin.](#)